



Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 9 décembre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 29 novembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Pierre TEYSSIER, Maire.

Étaient Présents : Mme Marie-Pierre TEYSSIER, M. Loic BOUCHARD, Mme Isabelle ADELIN, Mme Liliane DALLA-LIBERA, Mme Brigitte BOURGEAY, M. Rocco CAPPELLETTI, Mme Laëtitia PONGE, M. Alain NODIN, Mme Marie-Charlotte HERITIER, M. Pierre Jean LIOBARD, Mme Nadine MICHON.

Étaient absents excusés : Olivier PASQUAL qui donne pouvoirs à Loic BOUCHARD
Jean PHILIBERT qui donne pouvoirs à Liliane DALLA LIBERA

Nombre de conseillers en exercice : 16 présents : 14 votants : 16

Secrétaire de séance : Laëtitia PONGE

Intervention de Madame le Maire concernant le climat délétère et les attaques sur les réseaux sociaux et par mail qu'elle déplore.

Les comptes rendus des réunions des 21 et 28 octobre 2021 ont été approuvés à l'unanimité.

Mme le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, les délibérations suivantes :

- Subvention à Radio Val d'Azergues
- Engagement des travaux dans le cadre des amendes de police.

Accord du conseil municipal

Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Commande passée à : Le Ciel par-dessus le toit co-traitant du Studio Gardoni pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les aménagements de l'espace public autour de la salle des sports, pour un montant H.T. de 26 075.00€ H.T.

Création postes

1° - En remplacement de Karim HAZEM, gardien de police municipale, qui a quitté la commune pour une mutation à Irigny, il convient de créer un poste de brigadier-chef de police municipale, qui va être pourvu à compter du 1^{er} janvier 2022 par Frédéric AMBLARD. Mme le Maire propose donc la création de ce poste et la suppression du poste vacant. Le cadre d'emploi de ce grade peut bénéficier d'un régime indemnitaire de 20% et elle propose de lui attribuer.

Mme le Maire soumet au vote
Accord à l'unanimité



2° - La secrétaire générale va faire valoir ses droits à la retraite au 30/04/2022. Une offre d'emploi a été régulièrement publiée et une candidate, au grade de rédacteur principal a été sélectionnée pour assurer le remplacement à compter du 1^{er} février 2022. Il est nécessaire de créer un poste de rédacteur principal et d'attribuer également le régime indemnitaire correspondant.

Madame le Maire soumet au vote
Accord à l'unanimité du Conseil Municipal

Régime indemnitaire

Compte tenu de ces nouveaux recrutements, il est nécessaire d'instaurer le RIFSEEP part IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) pour le cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux, selon les montants annuels fixés entre 0 à 17 480€. Afin d'être cohérent, il convient en même temps de revaloriser le montant maximal annuel du cadre d'emploi des attachés et de le porter à 18 000€.

Il convient également de réajuster le CIA (complément indemnitaire annuel) qui doit correspondre à un pourcentage de l'IFSE et qui s'élève de 1 400 à 2000€ en fonction des cadres d'emplois.

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil Municipal valide cette proposition

Ouvertures dérogatoires des commerces les dimanches de 2022

Comme les années précédentes, le conseil municipal doit se prononcer sur les ouvertures dérogatoires suivantes :

LECLERC : 2 janvier ; 27 novembre ; 4 – 11 – 18 décembre

PICARD : 4 et 11 décembre 9h à 18h et 18 décembre 9h à 19h30

AKAPARE : 16 – 23 janvier ; 6 février ; 26 juin ; 3 – 10 -17 juillet ; 4 septembre ; 27 novembre ; 4 – 11 – 18 décembre

CINELLE : 16 – 23 janvier ; 6 février ; 26 juin ; 3 – 10 -17 juillet ; 4 septembre ; 27 novembre ; 4 – 11 – 18 décembre

NESTOR et SUZIE : 8 mai ; 27 novembre ; 4 – 11 -18 décembre

A l'unanimité le Conseil municipal valide ces ouvertures.

Décisions modificatives

M 49, il convient de procéder à un transfert de crédits de 20 000€ du compte 2315 au compte 203 (frais d'étude):

Commune : compte tenu des révisions de prix des travaux de la salle des sports, il convient de faire un transfert de crédits de 27 000€ du compte 2 128 au compte 2313

Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le Conseil municipal valide ces écritures.

Fonds Régions Unis – Avenant 1

Françoise Bresson rappelle que la région a poursuivi les aides du FRU pour les entreprises en difficulté dues au COVID. La région demande au vu du nombre de dossiers déposés que la CCBPD et les communes prennent un avenant pour participer à l'aide n° 2. Il ne sera pas demandé de participation supplémentaire,



mais de participer aux dossiers de l'année 2021 sur l'enveloppe versée en 2020 qui n'a pas été consommée dans sa totalité.

Madame le Maire propose de rester solidaire et de signer l'avenant correspondant.

Elle soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant.

Subvention – aide équipement Radio Val d'Azergues

La commission Vie Locale a travaillé sur la demande de subvention de Radio Val d'Azergues qui s'installe dans de nouveaux locaux et sollicite une aide pour l'achat de matériel divers, caméra etc.

Cette radio participe activement à la vie de la commune et est toujours présente. La commission propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000€ qui pourrait être prélevée sur le reliquat du compte subvention du budget 2021. Madame le Maire soumet au vote.

A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition.

Amendes de police relatives à la circulation routière

La commune a obtenu une subvention de 10 000€ pour la sécurisation des traversées piétonnes sur la RD 385 en agglomération et vers le centre commercial. Le conseil municipal doit mentionner de façon expresse l'engagement de réaliser les travaux et accepter la subvention.

Madame le Maire soumet au vote.

Accord à l'unanimité du Conseil municipal.

Rapport 2020 du Président de la CCBPD

Madame le Maire présente ce rapport qui est consultable par tous à la mairie ou sur le site internet de la CCBPD.

Commissions voirie - assainissement

Loïc Bouchard présente, suite à la réunion du 13 octobre 2021, la phase 3 relative à l'actualisation du diagnostic et schéma directeur d'assainissement. Il a été fait le bilan des investigations de terrain et l'analyse des résultats pour définir les orientations du plan d'action à mener.

Réalisation d'un plateau traversant sur la D385 (au niveau de House Pizza) : les travaux pourront démarrer dès les procédures administratives réalisées avec le département ; une convention doit être établie.

Il va être réalisé le rétrécissement de la RD 653, avec la pose de chicane afin de limiter la vitesse.

Travaux chemin de Palayer : Mercredi dernier les riverains ont eu la mauvaise surprise de trouver la rue coupée complètement ; Ce n'était pas prévu et la commune n'était pas non plus avertie. Pour des raisons techniques, l'entreprise a été dans l'obligation de procéder ainsi.

Pour la continuité des travaux, la rue sera fermée de 8 à 17h, à partir du 14 décembre ; une déviation sera mise en place et l'information sera communiquée à tous les riverains.

Vie locale

Françoise Bresson fait le compte rendu de la réunion d'organisation avec les associations pour le marché de Noël. Compte tenu des conditions sanitaires et des mesures à mettre en place, d'un commun accord, il a été décidé d'annuler cette manifestation. Une nouvelle manifestation, style Mai dans la rue, sera organisée au printemps, sur les bords de l'Azergues, afin de permettre à tous de se retrouver dans un moment festif.



Madame le Maire indique que le Noël de la Municipalité avec les agents et les élus est également annulé.

Communication

Livraison du site internet courant janvier ; un comité de relecture doit se réunir très rapidement à cet effet.

Environnement

Le projet d'aménagement de l'espace public près de la salle des sports avance bien. Le cahier des charges pour la consultation des entreprises a été validé par la commission et le marché va être lancé début janvier. Le projet d'équipement en jeux d'enfants sera présenté aux élèves de l'école publique afin qu'ils fassent eux-mêmes le choix des meilleurs jeux extérieurs.

Le terrain de boules est achevé aux Verchères.

La commande pour l'élagage des arbres sur différents points de la commune est passée. Les travaux auront lieu les 10-11 et 12 janvier 2022. La circulation risque d'être perturbée.

Illuminations de la commune : elles ont été réalisées en commun avec Lozanne, avec quelques guirlandes supplémentaires.

Petite enfance

Isabelle Adeline a assisté à une réunion avec les élus en charge de la petite enfance des communes voisines. Réunion très constructive où il a été constaté les mêmes problèmes et difficultés chez les autres.

Syder

Pierre Jean Liobard fait le compte rendu de la dernière réunion où il a été déjà évoqué les contributions financières 2022 et les différents projets à venir.

Pédibus

Il s'agit d'un système de ramassage des enfants pour les accompagner aux 2 écoles. Une responsable spécialisée dans la mise en place de ce nouveau mode de transport pédestre propose d'aider dans la création d'une association, en rencontrant différents intervenants pour mener à bien ce projet. Une enveloppe budgétaire de 3 000€ serait nécessaire à cet effet. Le projet sera présenté au Conseil d'école.

Remerciements Morgane HAUMONT : lecture est donnée de la lettre suite à la subvention versée par la municipalité.

Distribution du colis des Anciens : elle se fera le samedi 18 décembre. Le repas est annulé et sera reporté au printemps.

L'opération récupération des sapins de Noël sera reconduite début janvier. L'information sera donnée en temps voulu.

Madame le Maire termine en souhaitant de belles fêtes de fin d'année à tous.

La séance est levée à 21h35.